



SOCIÉTÉ ROYALE
D'ARCHÉOLOGIE
DE BRUXELLES

BULLETIN
D'INFORMATION

N°44 - MARS 2006



Avec le soutien de
L'ECHEVINAT DE LA CULTURE
DE LA VILLE DE BRUXELLES

Chers Membres,

Nous avons le plaisir de vous inviter à l'Assemblée générale statutaire qui se tiendra

le lundi 27 mars à 18h15

en la Salle de Conférences de l'Hôtel de Ville de Bruxelles.

Ordre du jour

1. Lecture et approbation du P.V. de l'Assemblée générale du 30 mars 2005
2. Rapport moral et rapport d'activité pour l'exercice 2005
3. Rapport financier et prévision budgétaire pour l'année 2006
4. Rapport de nos vérificateurs aux comptes
5. Approbation des différents rapports
6. Divers

Une petite réception clôturera cette réunion.

Nous espérons que, comme chaque année, nous nous retrouverons nombreux à cette réunion et vous prions d'agrèer, chers Membres, l'expression de nos sentiments distingués.

Pierre P. Bonenfant,
Président



Ce bel arbalétrier, tenant fièrement son arbalète, est un membre de la S.R.A.B.....
L'avez-vous reconnu ?

LES CONFÉRENCES DE LA S.R.A.B. À L'AUDITORIUM CONSERVART

C'est à l'intention des lecteurs du Bulletin trimestriel que Messieurs Ch. LOIR et A. TOUROVETS ont accepté de rédiger un résumé des conférences qu'ils ont données récemment à l'Auditorium Conservart. Nous les en remercions vivement.

Cycle de conférences sur le néo-classicisme à Bruxelles
par Monsieur Christophe Loir, collaborateur scientifique FNRS
(ULB), chargé d'enseignement (UMH)

« *Le premier ensemble néo-classique bruxellois : la place des Martyrs* » (lundi 31 octobre 2005).

L'ancienne place Saint-Michel, actuelle place des Martyrs, est édifiée entre 1774 et 1776. Premier ensemble néo-classique à Bruxelles, cette place, située dans le bas de la ville et à l'origine exclusivement résidentielle, reflète les nouvelles conceptions architecturales qui se développent au siècle

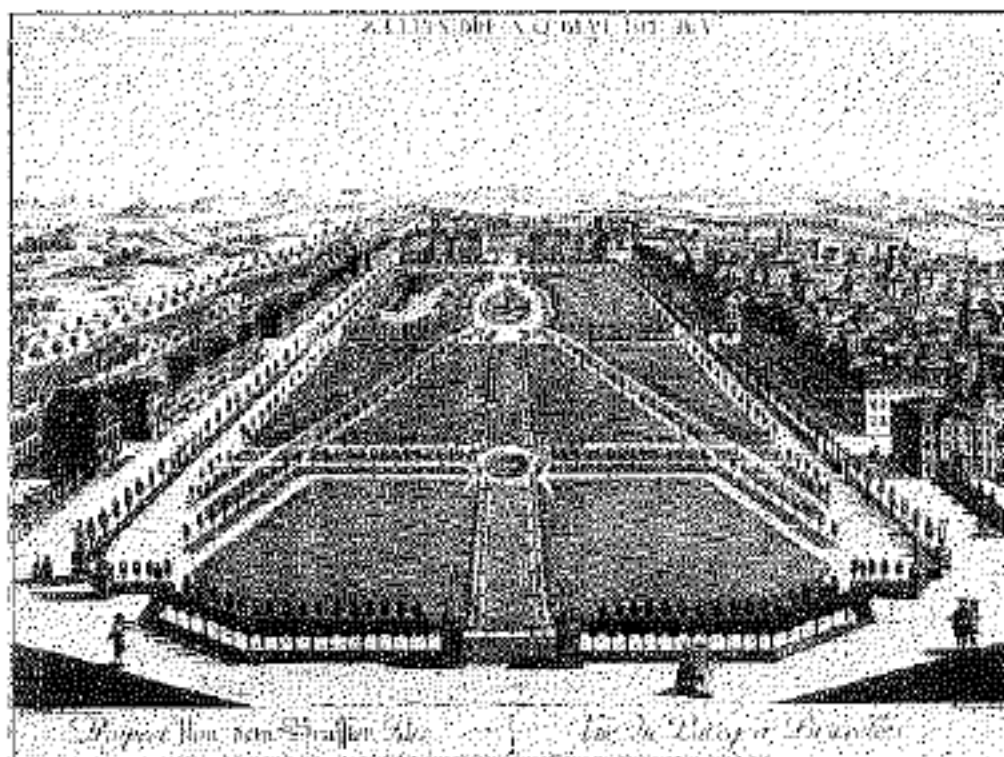


Vue de la Place de Saint-Michel à Bruxelles. Prospect des St. Michaels-Platz en Brüssel.

La place Saint-Michel, aujourd'hui place des Martyrs (vue d'optique par F.B. Probst, d'après un dessin de A. Rooland, 1790).

des Lumières: préoccupations urbanistiques (intégration dans la ville), sensibilité esthétique (régularité, sobriété, unité) et modalités de réalisation (architecture à programme). Exemple encore modeste de la « culture néo-classique », la place des Martyrs n'en demeure pas moins une étape importante dans l'histoire de l'architecture bruxelloise.

« L'apogée du néo-classicisme durant la période autrichienne : le Quartier royal » (mardi 29 novembre 2005).



Durant les décennies 1760-1780 une « ville nouvelle » est créée sur les hauteurs de Bruxelles. La façade du palais de Charles de Lorraine, puis la place Royale et le parc de Bruxelles témoignent

Le parc royal (vue d'optique par Balthasar Friedrich Leizel, vers 1785, d'après un dessin de B.C. Ridderbosh).

du souci de moderniser la ville à la fin de la période autrichienne. Ces réalisations marquent l'apogée de l'architecture néo-classique bruxelloise au XVIII^e siècle: influences antiques, exigences urbanistiques, apparition de nouvelles typologies (place Royale, statuaire publique, parc public), laïcisation de la société et symbolique politique inspirée par le despotisme éclairé.

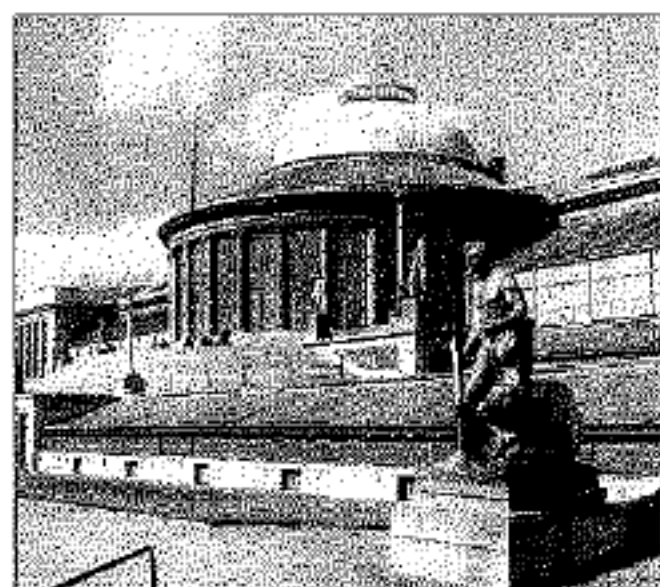
« *Le néo-classicisme durant la période hollandaise : du quartier de la Monnaie au quartier du Grand-Hospice* » (Jeudi 9 février 2006).

Sous la période hollandaise, le néo-classicisme continue de se développer à Bruxelles, principalement avec la création des quartiers de La Monnaie (1817-1821) et du Grand-Hospice (1824-1827). Le premier voué au commerce et aux loisirs autour d'un théâtre imposant, le second structuré par un hospice destiné au logement et à l'aide aux malades et aux vieillards ; ces quartiers participent à la modernisation du bas de la ville, entamée avec la création de la place des Martyrs près d'un demi-siècle plus tôt,



*Vue du théâtre et de la place de la Monnaie.
Dessin aquarellé sur papier, signé « J.B. De Noter »,
non daté, Bruxelles, Musée de la Ville.*

« *Le néo-classicisme et les bouleversements urbanistiques : les boulevards extérieurs* » (mardi 7 mars 2006).



L'un des plus grands bouleversements urbanistiques de Bruxelles est sans conteste le démantèlement de son second rempart et la création, sur cet espace libéré, de huit kilomètres de boulevards promenade. Réalisés à partir de 1817, en partant de la place d'Anvers et en remontant vers l'est de la ville pour ensuite rejoindre le quartier

Le jardin botanique

des quais à la fin des années 1830, les boulevards offrent de magnifiques édifices publics et demeures privées dont il reste quelques beaux témoignages : les maisons de la place d'Anvers, le Jardin Botanique, l'ancien Observatoire, la place des Barricades, des hôtels particuliers le long du boulevard de Waterloo, les pavillons d'octroi de la porte d'Anderlecht et la place de Ninove.

« *Les prolongements du néo-classicisme durant les années 1840* »
(jeudi 23 mars 2006).

L'apparition du chemin de fer à Bruxelles, en 1833, entraînera la création du quartier de la place Rouppe, devant l'ancienne gare des Bogards, et le tracé de la rue du Midi. La modernisation se poursuit dans le centre-ville au cours des années 1840, avec la réalisation de la place Saint-Jean et de ses rues environnantes, de la galerie Bortier et des galeries royales Saint-Hubert. Bien que toujours inspirés par le néo-classicisme, ces projets s'enrichissent de nouvelles influences et annoncent déjà l'éclectisme qui connaîtra son apogée durant la seconde moitié du XIX^e siècle.



Les galeries royales Saint-Hubert.

De la réalité archéologique à la restitution graphique : PERSÉPOLIS

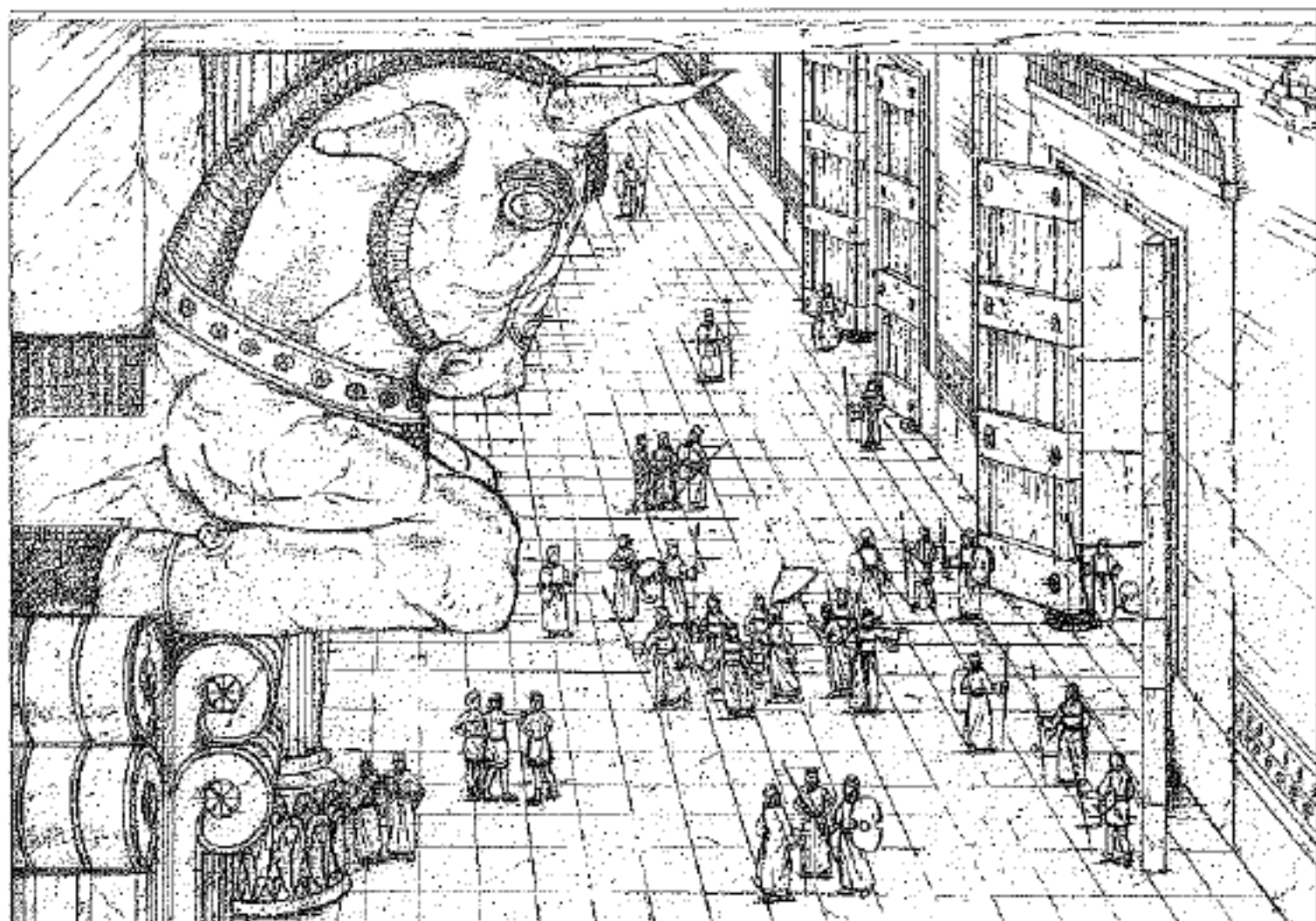
par Monsieur Alexandre Tourovets,
docteur en Archéologie orientale (Sorbonne)

Dès 1963, soit quelques trente années après le début des fouilles entreprises sur le site de Persépolis, l'architecte Friedrich Krefter reçut pour mission de rassembler la restitution graphique des monuments exhumés et de réaliser l'assemblage de la maquette de site dans son entièreté. À cette époque, les ruines du site cérémoniel se trouvaient en grande partie dégagées. La qualité des vestiges et la masse de matériaux retrouvés sur le site appelaient tout naturellement des tentatives de reconstruction par anastylose remplaçant de nombreux blocs et reliefs à leur place originale.

Krefter entama une première restitution graphique de cette architecture qualifiée de « persépolitaine ». Bien qu'ayant fourni un travail de grande qualité et de grande précision, il eut pour certaines évocations architecturales tendance à les magnifier par un certain lyrisme en exagérant tant les décors que les dimensions. Néanmoins, son volumineux ouvrage reste une référence incontournable.

Dans le cadre d'une nouvelle étude de l'architecture achéménide et de son origine, le travail accompli par un dessinateur minutieux et talentueux Cédric Hervan, nous a permis de proposer un ensemble de reconstructions graphiques des monuments plus proche de la réalité archéologique. Nous avons cherché à rendre de manière plus animée la présence des habitants d'autrefois. Simultanément les différents bâtiments reconstitués ont été replacés dans le contexte de la vie même d'un site cérémoniel, c'est-à-dire qu'ils apparaissent au sein de scènes incluant la représentation de personnages portant des vêtements d'époques, d'objets et d'éléments décoratifs de types et de natures différents.

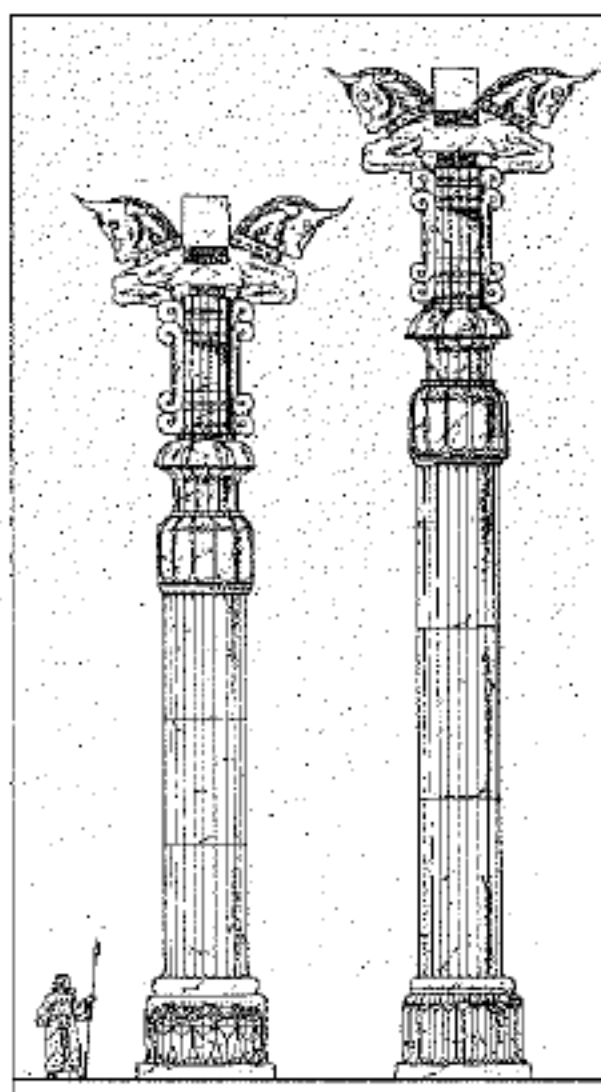
Voulant nous inscrire dans un cadre aussi vigoureux et aussi rationnel que possible, aucune reconstitution n'a été tentée, que ce soit au niveau de l'architecture ou plus simplement des décors, si la localisation des éléments illustrés n'était dûment attestée dans les rapports de fouilles ou si l'observation archéologique ne corroborait pas



La salle de l'Apadana, dont les colonnes sont surmontées de chapiteaux à Protomés de taureaux.

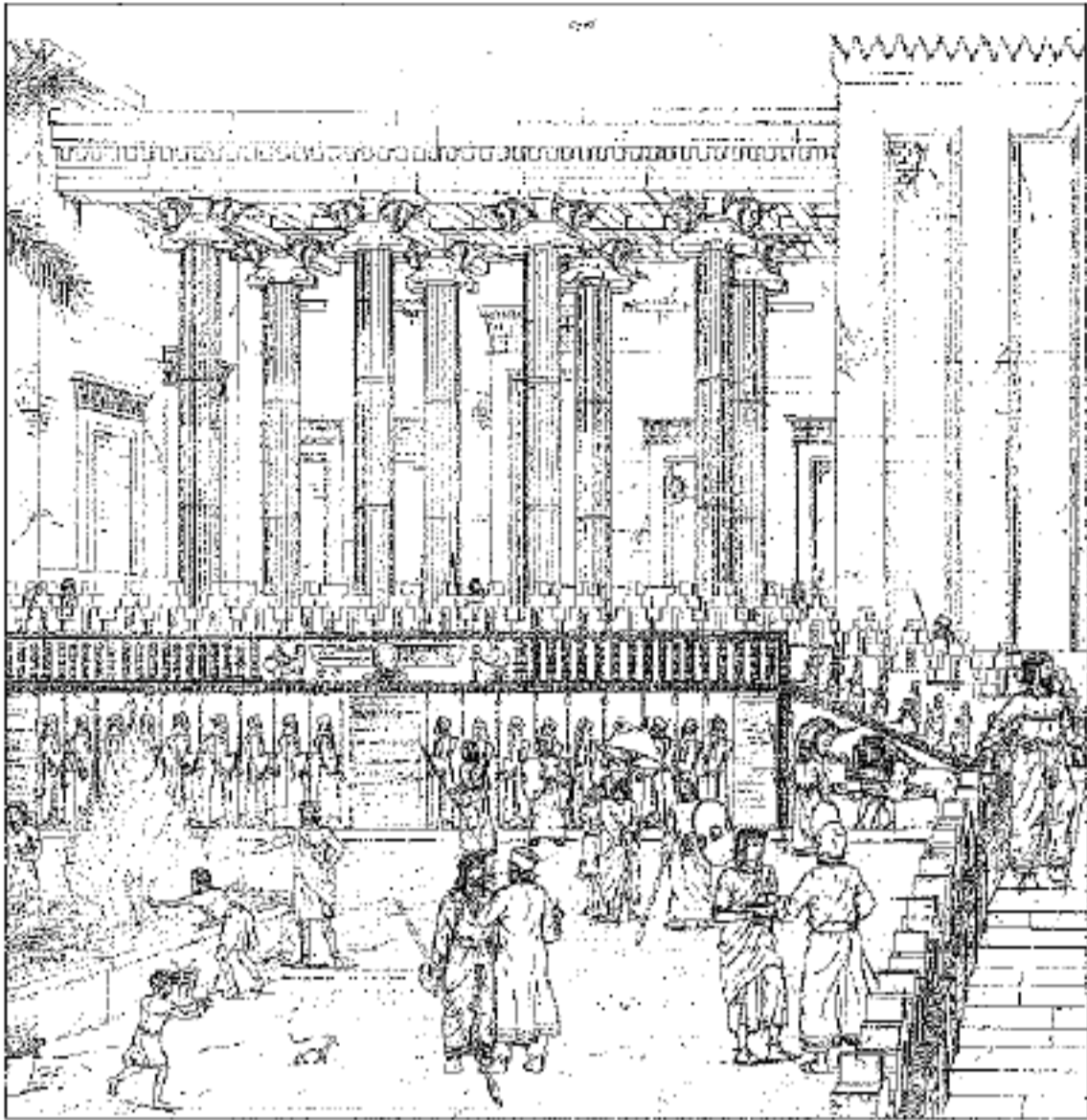
l'existence d'un élément décoratif dans tel ou tel contexte précis. Il était donc exclu d'extrapoler ou d'exagérer une reconstitution sans preuves à l'appui, par exemple en plaçant un décor déterminé à un endroit sous prétexte que son existence était attestée ailleurs sur ou dans d'autres monuments du site.

De même, nous avons été très prudents dans

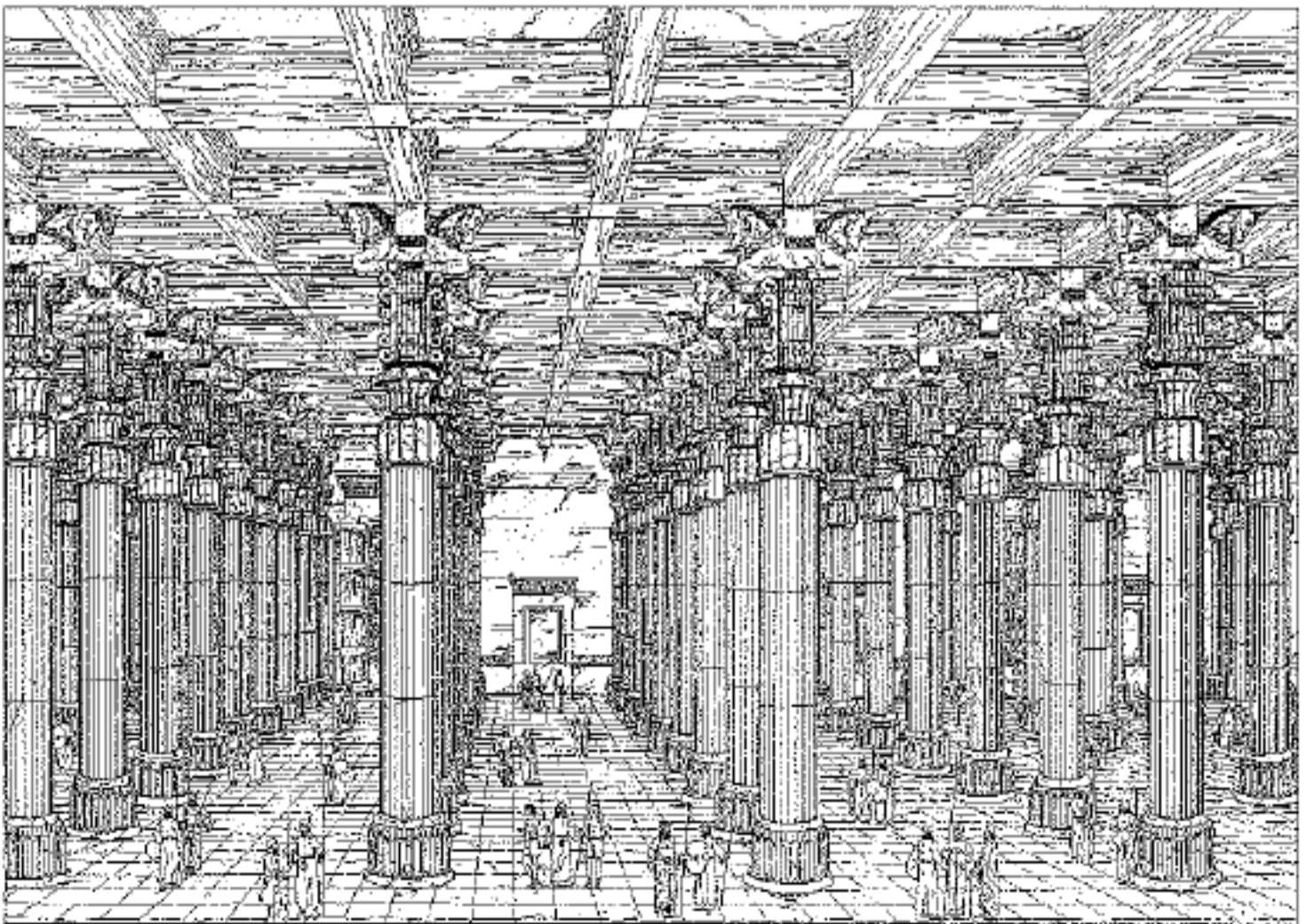


le choix et l'intensité des couleurs dont la présence, sauf sur certains reliefs particuliers comme le disque ailé qui surmonte certaines portes et quelques scènes de culte ou de glorification royale, reste très hy-

La colonne de gauche provient de la salle de l'Apadana et fait environ 18 mètres de haut, celle de droite, d'une hauteur de 20 mètres, est reprise de la salle aux 100 colonnes.



La Tachara ou Palais de Darius.



La salle aux 100 colonnes.

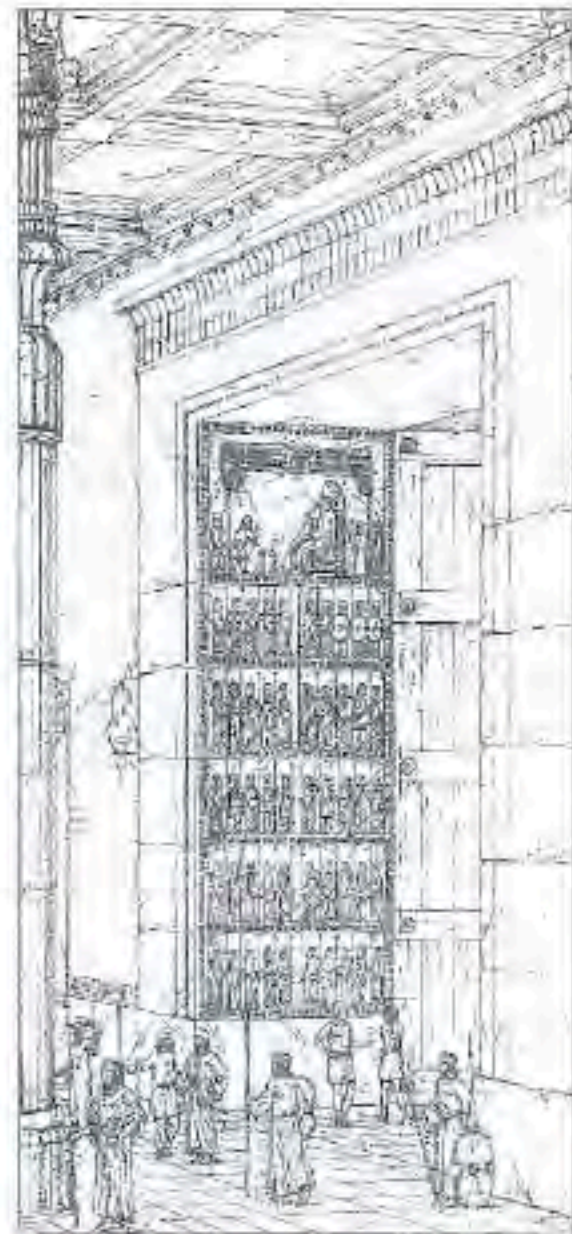
pothétique. Toutefois l'absence de toute trace apparente de coloration sur les vestiges ne suffit pas à prouver leur inexistence, les peintures étaient peut-être simplement fragiles. Nous avons, dès lors, choisi de revêtir certains reliefs comme, par exemple, les taureaux androcéphales de l'entrée et les frises des personnages et autres gardes - pour lesquels l'hypothèse d'une coloration reste possible - de couleurs pastels dont la nature fragile pourrait expliquer leur absence sur les vestiges.

De la même manière, les murs des grandes salles et du fond des portiques restent presque entièrement dépourvus de décors. Nous n'y avons appliqué que très parcimonieusement quelques bandes reproduisant des motifs en forme de palmettes stylisées, si caractéristiques du décor de nombreux carreaux de faïence, mais dont la position réelle sur le mur reste hélas inconnue.

De même, les décors des portes en bois, ceux des intrados des poutres et des solives constituant le plafond n'étant en rien assurés, nous avons préféré les présenter au naturel et ne rien suggérer au risque de pécher par manque plutôt que par excès.

En ce qui concerne des élévations des bâtiments, nous nous sommes

inspirés des représentations conservées sur les parois des grandes tombes achéménides de Naqsh-i-Rustam. Sur ces sortes de photographies dans la pierre, apparaît l'image d'un portique dont le mur du fond est percé d'une porte du même type que celles connues à Persépolis. Les rapports entre la hauteur des colonnes, les chapiteaux (de même leur disposition par rapport à la façade), la couverture et le socle de base, nous ont permis de redessiner certains portiques appartenant aux différents bâtiments du site cérémonial.



*Porte d'entrée de la salle aux
100 colonnes.*

Nous avons décoré les sommets des balustrades, des parapets des escaliers et des terrasses de représentations de menons creusés en leur milieu d'une niche car, bien que retrouvés toujours sous forme de fragments, leur trace est consignée dans les rapports de fouilles. Nous avons choisi d'en décorer les bords de terrasses situées au sommet des murs en brique crues car ce type de fortifications est bien attesté dans les reliefs assyriens et urartiens décrivant des villes occupées par des populations iraniennes.

Ces différents éléments qui interviennent ne doivent pas nous faire oublier que cette architecture « persépolitaine » n'est pas née *ex nihilo* mais, bien au contraire, elle représente le stade ultime d'un développement technique. Une longue tradition dans l'art du bâtir s'est formée très probablement aux marges de l'Iran pour être ensuite adoptée et développée par les Perses eux-mêmes.

(conférence donnée le mercredi 22 février 2006).



Rappel COTISATION 2006

La cotisation annuelle peut être versée sur le compte n° 000-0026519-38 de la Société Royale d'Archéologie de Bruxelles, avec la mention "COTISATION 2006".

Elle est de 35 € pour les membres effectifs et de 17,5 € pour les membres adhérents.

Ce montant vous donne droit aux Annales, à la Lettre mensuelle et au Bulletin d'Information. Il vous ouvre également les diverses activités de la Société (conférences, visites, excursions, etc.).

Signalons que les dons à la S.R.A.B. supérieurs à 30 € sont immunisés d'impôts.

COMITÉ DE RÉDACTION DU BULLETIN D'INFORMATION

Pierre-P. BONENFANT
Pierre DE VOS
Claire DICKSTEIN-BERNARD
David KUSMAN
Madeleine LE BON
Mina MARTENS
Didier MARTENS
Jean-Didier van PUYVELDE
André VANRIE

Coordination et réalisation:
Jean-Didier van PUYVELDE

SECRETARIAT DE LA S.R.A.B.

Tél.: 02/650.24.86 - Fax: 02/650.24.50